



REGIONS FRANCE

Pour une information plus rapide des collaborateurs, ce procès-verbal, établi sous la responsabilité du secrétaire de l'instance, est affiché avant son approbation définitive lors de la prochaine réunion de l'instance.

Comité Social et Économique

Le secrétaire

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE DE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE DU 27/06/2025

La réunion est présidée par Gilles DOLFI, Directeur Général assisté d'Yvan HENAULT, Directeur des Ressources Humaines et de Marie TURRA Responsable des Ressources Humaines.

Compte Rendu CSE du mois de mai 2025

Le compte-rendu du CSE du mois de mai 2025 est approuvé à l'unanimité. Il est rappelé qu'il peut être consulté sur le Portail Travaux.

1^{ère} Partie : LA VIE ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

1. Informations économiques

Gilles DOLFI présente l'information économique.

PC à fin mai 2025	146 785 K€
Activité à fin mai 2025	136 561 K€ (dont 18 099 K€ de grands projets)

Répartition de l'activité à fin mai 2025 :

Grands Projets	18 099 K€
IDF	10 226 K€
Lille	13 784 K€
Toulouse	4 808 K€
Rouen	3 090 K€
Nantes	8 325 K€

Lyon	9 032 K€
Aix	7 219 K€
Nancy	13 716 K€
VSL France	10 759 K€
UGTT	9 262 K€
BU Métal et Bois	2 537 K€
Economie Circulaire	0 K€
Génie Ecologique	0 K€

2. Situation de l'emploi

a. Informations sur les effectifs et mouvements de personnel

Au 31/05/2025, l'entreprise Bouygues TP Régions France est composée de 819 collaborateurs et 57 contrats en alternance, 31 stagiaires.

L'effectif se décompose comme suit : 348 Cadres, 208 ETAM et 353 Compagnons.

La mixité Cadre est de 20,1 %

- 38 % des collaborateurs sont des Cadres
- 23 % des collaborateurs sont des ETAM
- 39 % des collaborateurs sont des Compagnons

La moyenne d'âge tous statuts confondus est de 40,9 ans.

L'ancienneté moyenne tous statuts confondus est de 11,2 ans.

En mai 2025, nous comptabilisons :

- 11 départs (3 compagnons/ 3 ETAM / 5 cadres) (5 démissions/ 3 RC / 1 fin de CDD/ 2 licenciements)
- 4 arrivées (2 cadres/ 1 ETAM / 1 compagnon)

b. Consultation sur les prêts/emprunts de main d'œuvre

Le Comité Economique et Social est consulté pour les prêts et emprunts de main d'œuvre envisagés au sein de Bouygues TP Régions France. Les prêts et emprunts en cours sont généralement commentés. Les membres du CSE sont favorables à la mise en place de ces prêts et emprunts compte tenu de l'organisation de certains chantiers (chantiers GIE, Grand Paris...) et des besoins exprimés par ailleurs.

3. Information et consultation relative au projet BOOST

Yvan HENAUULT rappelle que la présentation de BOOST a été adressée aux élus du CSE avant la réunion et est annexée au présent procès-verbal.

Yvan HENAUULT commente la présentation et précise que le projet BOOST s'inscrit dans la politique RH du Groupe "People First" qui s'articule autour de 5 piliers : Attractivité, Mobilité, Talents, Compétences et Éthique Sociale.

En matière de mobilité, l'objectif est de libérer les opportunités de mobilité inter-métiers pour favoriser l'agilité organisationnelle et la circulation des compétences au sein du Groupe, notamment grâce au déploiement de BOOST.

Les fondements de BOOST sont :

- Le collaborateur est au centre de l'expérience, de bout-en-bout.
- Les solutions retenues sont innovantes dans leur usage de l'intelligence artificielle, tout en respectant des fondements éthiques.
- Une expérience digitale construite dans le dialogue et la participation de l'ensemble des Métiers du Groupe.
- Une attention portée à la sécurité et à la confidentialité des données, tout au long du parcours du candidat et du collaborateur.

Yvan HENault précise qu'en parallèle de BOOST, un nouveau site carrière externe Bouygues sera déployé, en complément du site carrière de Bouygues Construction.

Yvan HENault explique que BOOST est une "Talent Marketplace" interne qui remplacera la plateforme actuelle Mobyctic et la plateforme Moovin de Bouygues Construction.

Dans un premier temps, BOOST permettra aux collaborateurs du Groupe de :

- Postuler à des offres d'emplois et obtenir des recommandations de correspondance de l'intelligence artificielle
- Recommander des personnes de votre réseau pour des postes vacants,
- Interagir avec le chatbot pour faciliter le processus de candidature.

En phase 2, BOOST doit également permettre de :

- Echanger avec un expert pour obtenir des informations et partager des expériences,
- Découvrir les perspectives de carrière et les futurs emplois,
- Acquérir des connaissances grâce à des communautés spécialisées.

Yvan HENault précise que les profils des collaborateurs seront automatiquement créés via les données issues de Global RH (liste des données précisées dans le support joint).

Les données utilisées sont proportionnées à l'usage fonctionnel et les collaborateurs peuvent accéder à leurs informations et les modifier conformément à la réglementation locale et aux règles de protection des données.

Les collaborateurs pourront, s'ils le souhaitent, enrichir leurs profils afin de bénéficier au mieux des fonctionnalités offertes par BOOST :

- Souhait de mobilité (non renseigné par défaut)

- Compléter son profil (compétences, expériences ...) via son CV / profil Linked In puis venir modifier/mettre à jour/supprimer toutes ces informations
- Décider qui peut visualiser son profil

Yvan HENault précise que plus les collaborateurs mettront à jour leurs profils, plus l'outil sera efficace et permettra à tous de bénéficier de ses fonctionnalités.

Pour conclure, Yvan HENault précise que BOOST sera ouvert à tous les collaborateurs Bouygues Construction ayant une identité numérique et dans toutes nos implantations à l'étranger (qui ont déployé Global RH) le 22 septembre 2025.

Au regard de l'ensemble des éléments communiqués et en l'absence de question ou remarque complémentaire, le CSE donne un avis favorable à la mise en place de BOOST.

4. Information relative à l'évolution du Plan de Prévoyance Groupe (PPG)

En préambule, Yvan HENault rappelle qu'en janvier 2025, les membres du CSE ont été informés que malgré le résultat largement déficitaire en matière de frais de santé et les préconisations de forte augmentation de la cotisation faites par l'assureur, les membres du CSPPG (Conseil de Surveillance du Plan de Prévoyance Groupe) ont fait le choix de limiter l'augmentation de la cotisation (pour rappel, + 3€, soit une cotisation à 60€).

En parallèle, le CSPPG a mis en place un groupe de travail dont l'objectif était d'étudier les évolutions à apporter au régime afin d'en garantir la pérennité.

Ce groupe de travail, composé de représentants employeurs et de représentants salariés, membres du CSPPG, s'est réuni 5 fois et a présenté ses préconisations lors de la réunion extraordinaire du 23 mai. Ces préconisations ont été adoptées à l'unanimité.

Yvan HENault présente aux membres du CSPPG le support de présentation annexé au présent PV.

En premier lieu, Yvan HENault explique que sans action complémentaire, le régime serait largement déficitaire en 2026. Yvan rappelle que le PPG couvre à la fois les frais de santé des collaborateurs mais également la prévoyance des ETAM/Cadres (arrêt de travail / invalidité / décès).

Il est donc de la responsabilité du CSPPG de garantir la capacité à couvrir nos collaborateurs en cas de besoin.

Yvan HENault présente ensuite les décisions prises :

1/ Mesures relatives aux enfants

Les enfants présentent un résultat très largement dégradé, avec un ratio Sinistres / Primes proche de 170%.

Cela s'explique par deux raisons techniques :

- La cotisation enfant n'est techniquement pas assez élevée par rapport aux prestations versées
- En raison de la gratuité à compter du 3ème enfant, un certain nombre d'enfants bénéficient de prestations sans cotiser.

En conséquence, deux évolutions sont apportées :

- A compter du 1er juillet 2025, la cotisation enfant sera portée à 60% de la cotisation adulte (vs 50% aujourd'hui), soit une cotisation à 36€ par enfant.

La part salarié demeure inchangée et est fixée à 0,5% du salaire mensuel de base, le complément éventuel continuant à pris en charge par l'employeur.

- A compter du 1er janvier 2026, la gratuité sera décalée au 4ème enfant. Cela signifie qu'une cotisation sera prélevée pour les 3èmes enfants. La gratuité continuera à s'appliquer à compter du 4ème enfant.

La part salarié demeure inchangée et est fixée à 0,5% du salaire mensuel de base, le complément éventuel continuant à pris en charge par l'employeur.

2/ Mesures relatives aux conjoints

Yvan HENAULT rappelle que depuis 2016 tous les employeurs ont l'obligation de mettre à disposition de leurs salariés une couverture santé. Ce dispositif s'étend progressivement au sein de la fonction publique.

En conséquence, à compter du 1er janvier 2026, deux situations seront possibles pour les conjoints des collaborateurs :

- Les conjoints n'ayant pas accès à une couverture santé obligatoire adhérent à la mutuelle Bouygues dans les mêmes conditions que le salarié.
- Les conjoints ayant accès à une couverture santé obligatoire auprès de leur employeur doivent y adhérer. Ils seront donc couverts par la mutuelle de cet employeur.

Ils pourront, s'ils le souhaitent, s'affilier à la mutuelle Bouygues, en complément de cette première mutuelle moyennant une cotisation de 50% de la cotisation Adulte sans participation employeur.

Dans ce cas, les remboursements complémentaires seront effectués à réception des décomptes de la première mutuelle.

Yvan HENAULT précise que les collaborateurs seront informés début septembre des évolutions relatives au 3ème enfant et aux conjoints et qu'une campagne de recueil de situation sera effectuée par WTW entre septembre et décembre.

5. Consultation relative à la formation professionnelle : Bilan 2024

L'ensemble des éléments suivants ont été présentés à la commission formation du 27 mai 2025 et envoyés préalablement à la consultation aux membres du CSE. Les données sont commentées en séance.

a. Bilan formation professionnelle n-1 Contributeur : Direction Formation

i. Liste des actions au titre du plan de développement de compétences

	Effectif formé			Nombre d'heures			Coût pédagogique
	Féminin	Masculin	%	Féminin	Masculin	%	
NON OBLIGATOIRE	282	1022		1 448	9 047		357 239 €
CADRE	178	615		1 272	4 059		298 306 €
INTEGRATION A L'ENTREPRISE ET PROCESS	60	215	35%	144	519	12%	22 330 €
MANAGEMENT/DEV PRO ET PERSONNEL	29	97	16%	505	1 545	38%	162 907 €
SECURITE	11	43	7%	161	637	15%	10 705 €
TECHNIQUES METIERS	78	260	43%	462	1 359	34%	102 365 €
COMPAGNON	1	256		35	3 935		17 262 €
INTEGRATION A L'ENTREPRISE ET PROCESS	0	5	2%	0	35	1%	233 €
MANAGEMENT/DEV PRO ET PERSONNEL	1	14	6%	35	154	5%	4 453 €
SECURITE	0	76	30%	0	698	18%	7 401 €
TECHNIQUES METIERS	0	161	63%	0	3 048	77%	5 175 €
ETAM	103	151		141	1 053		41 670 €
INTEGRATION A L'ENTREPRISE ET PROCESS	41	60	40%	7	11	2%	47 €
MANAGEMENT/DEV PRO ET PERSONNEL	9	13	9%	70	175	21%	10 447 €
SECURITE	2	23	10%	28	335	30%	11 553 €
TECHNIQUES METIERS	51	55	42%	36	532	48%	19 623 €
OBLIGATOIRE	12	376		84	4 392		132 763 €
CADRE	11	43		77	306		6 685 €
SECURITE	11	43	100%	77	306	100%	6 685 €
COMPAGNON	0	269		0	3 519		112 914 €
SECURITE	0	269	100%	0	3 519	100%	112 914 €
ETAM	1	64		7	567		13 165 €
SECURITE	1	64	100%	7	567	100%	13 165 €
Total général	294	1398		1 532	13 439		490 002 €

Organismes principaux formations non obligatoires : BCU / BYPRO / CEPIG / AFNOR / GUSTAVE EIFFEL / ITC CONSULTANTS / AFOR / ARKANCE / PONTS FORMATION CONSEILS / SPARKS / C2S / GINGER FORMATION

Organismes principaux formations obligatoires : CITYPRO / SOCOTEC / APAVE / ABSKILL / GROUPE / SAS ST FORMATION 71 / MATFORM

Les thèmes sont issus de la table de référence de l'outil Global Formation

ii. Liste des actions au titre du projet de transition professionnel (PTP), du congé bilan de compétences, du congé pour validation des acquis par l'expérience

LISTE DES ACTIONS REALISEES AU TITRE DU PROJET DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE (PTP)						
Statut	Libellé formation	Nbre d'heures	Coût pédagogique	Conditions d'accord	Condition de report	Résultat obtenu
Total stagiaires Compagnons	/	/	/	/	/	/
Total stagiaires ETAM	/	/	/	/	/	/
Total stagiaires Cadres	/	/	/	/	/	/
Total des stagiaires	/	/	/	/	/	/

LISTE DES ACTIONS REALISEES AU TITRE DU CONGE POUR BILAN DE COMPETENCES						
Statut	Libellé formation	Nbre d'heures	Coût pédagogique	Conditions d'accord	Condition de report	Résultat obtenu
Total stagiaires Compagnons	/	/	/	/	/	/
Total stagiaires ETAM	/	/	/	/	/	/
Total stagiaires Cadres	/	/	/	/	/	/
Total des stagiaires	/	/	/	/	/	/

LISTE DES ACTIONS REALISEES AU TITRE DE LA VALIDATION DE L'ACQUIS PAR L'EXPERIENCE (VAE)						
Statut	Libellé formation	Nbre d'heures	Coût pédagogique	Conditions d'accord	Condition de report	Résultat obtenu
Total stagiaires Compagnons	/	/	/	/	/	/
Total stagiaires ETAM	/	/	/	/	/	/
Total stagiaires Cadres	/	/	/	/	/	/
Total des stagiaires	/	/	/	/	/	/

iii. Périodes de professionnalisation par alternance (PRO-A) et contrats de professionnalisation

LISTE DES ACTIONS REALISEES AU TITRE DE LA PROFESSIONNALISATION PAR L'ALTERNANCE (PRO A)								
Intitulé de la Formation	Formation Initiale	Sexe	Age	Date de début de formation	Date de fin de formatoin	Emploi/qualification occupé pendant la formation	Emploi/qualification occupé à l'issu de la formation	Résultat obtenu
/	/	/	/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/	/	/	/

LISTE DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION (Année N-1)					
STATUT		INTITULE DE LA FORMATION	DATE DEBUT	DATE FIN	RESULTAT OBTENU
ETAM	1	Titre d'Ingénieure Génie Civil et Géosciences	28/08/2023	30/08/2024	DIPLÔME OBTENU
	1	Manager de Projets BTP	01/09/2023	31/08/2025	EN COURS
	1	Manager de Projets BTP	04/09/2023	29/08/2025	EN COURS
	1	Manager de Projets BTP	02/10/2023	26/09/2025	EN COURS
	1	Ingénieur diplômé de Institut catholique Arts et métiers	09/09/2024	19/09/2025	EN COURS
	1	Titre d'ingénieur sciences de la terre Polytech Sorbonne	09/09/2024	12/09/2025	EN COURS
	1	Ingénieur diplômé de Institut catholique Arts et métiers	19/08/2024	29/08/2025	EN COURS
	1	Titre d'ingénieur 3A année génie civil et géosciences	02/09/2024	29/08/2025	EN COURS
TOTAL STAGIAIRES ETAM	8				
TOTAL STAGIAIRES	8				

iv. Liste des actions au titre du Compte Personnel de Formation (CPF)

Statut	Libellé de la certification	Nbre d'heures
Total stagiaires Compagnons	/	/
Total stagiaires ETAM	/	/
Total stagiaires Cadres	/	/
Total des stagiaires	/	/

b. Consultation sur les aides publiques à la formation

Les aides publiques à la formation concernent les aides à partir de 200 000 €, perçues directement par des fonds publics (nature de l'aide, objet, montant et conditions de versement et d'emploi fixés par la personne attributrice.)

En 2024, Bouygues Travaux Publics Régions France n'a pas bénéficié de financement perçu directement par des fonds publics (les aides versées par l'OPCA ne sont pas concernées).

c. Les formations liées à la sécurité

1/ Formations Groupe : Leader Sécurité niveau 1, 2 et 3

Leader Sécurité Niveau 1

Population ciblée : Compagnons Chefs d'équipe

Objectifs de la formation : parcours de formation Sécurité au cours duquel les participants vont travailler et acquérir les 7 comportements Sécurité suivants :

- anticiper et préparer
- transmettre les consignes
- prendre du recul
- arrêter et corriger une situation non-conforme, dangereuse
- incarner pour se faire obéir, pour faire adhérer
- féliciter et recadrer
- remonter l'information.

Durée : 2 jours

Leader Sécurité Niveau 2

Population ciblée : Maîtrise

Objectifs de la formation : développer le leadership Sécurité de la Maîtrise et leur faire acquérir les 7 comportements Sécurité suivants :

- anticiper / préparer et garantir la bonne organisation chantier
- définir les consignes, les transmettre et leur donner du sens
- prendre du recul
- arrêter et corriger une situation non-conforme, dangereuse
- incarner pour faire respecter les règles par tous, pour faire adhérer
- féliciter, recadrer et sanctionner
- contribuer à l'amélioration continue et être à l'écoute.

Durée : 4 jours

Leader Sécurité Niveau 3

Population ciblée : Hiérarchie travaux de niveau Chef de groupe à Directeur

Objectifs de la formation :

- situer le rôle et l'impact de la hiérarchie travaux dans la chaîne de prévention
- être un leader Santé-Sécurité engagé, un pilote de la déclinaison de la politique Santé-Sécurité à travers ses pratiques managériales
- piloter l'accompagnement de l'ensemble des intervenants du projet dans leur démarche de prévention
- savoir expliquer et créer l'adhésion autour des règles Santé-Sécurité et de la politique prévention du Groupe
- incarner les valeurs du Groupe, donner une vision et décliner un plan d'actions Santé-Sécurité sur son périmètre
- savoir arbitrer, faire des choix et engager sa responsabilité tout en intégrant la priorité Santé-Sécurité.

Durée : 2 jours

2/Formation Pôle TP : Management SST TP

Management SST TP

Population ciblée : Conducteurs travaux à chefs de groupe travaux

Objectifs de la formation :

- Comprendre et connaître les enjeux de la réglementation en Santé Sécurité
- Savoir analyser les risques au cours des différentes étapes du chantier
- Connaître ses responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité
- Maîtriser la mise en place, dans l'entreprise, d'une délégation de pouvoirs efficace.

Durée : 3 jours

3/Autres Formations Sécurité :

- Formation SST recyclage,
- Habilitation électrique, AIPR
- Travail en hauteur, échafaudage,
- CACES R482/R486/R487/R489,

8. RECOURS AUX STAGES

Bouygues Construction souligne sa volonté de maintenir une politique relations écoles active et dynamique en accueillant un nombre important de jeunes en formation, que ce soit à travers des stages, de l'alternance ou des VIE (Volontariat International en Entreprise) sur des formations allant du CAP/BEP au Doctorat, pour l'ensemble de ses métiers opérationnels et fonctionnels, en France et à l'International.

Depuis plusieurs années, Bouygues Construction mène une enquête auprès de ses stagiaires et alternants. Cette enquête a pour vocation de recueillir leur avis sur le déroulé de leur période de mise en pratique et apprentissage en entreprise et ainsi mesurer leur niveau de motivation et d'engagement.

L'analyse des résultats permet à chaque Entité du Groupe d'améliorer chaque année l'accueil, l'accompagnement et le management des stagiaires, alternants et VIE.

Cela s'est traduit, par exemple, par la mise en place de parcours d'intégration dédiés ou la création d'une journée d'intégration Bready, la journée dédiée aux stagiaires et alternants du Groupe. Il existe également des conférences Alternance et Stagiaire permettant de mieux connaître le Groupe.

Bouygues Construction se donne ainsi la possibilité de recruter des talents et de participer à leur formation.

Bouygues Travaux Publics Régions France s'inscrit pleinement dans cette ambition.

En 2024, l'entreprise a accueilli 59 stagiaires.

Sur les 43 stagiaires « embauchables », 9 ont été embauchés, soit 21 %.

Bouygues Travaux Publics Régions France souhaite poursuivre l'accueil de jeunes en formation en augmentant le nombre de recours aux stages et en permettant aux stagiaires de découvrir nos métiers, nos projets.

Notre politique d'accueil de stagiaires et nos actions Relations Ecoles (Forums dans les écoles, intervention dans les écoles, Point RH, Journée Stagiaires/Alternants ...) ont pour ambition d'être un véritable outil d'attractivité.

Les membres du comité social économique émettent un avis favorable.

6. Consultation relative à la contribution DOETH 2024

Conformément aux dispositions de l'article R 5212-4 du Code du Travail, Yvan HENault porte à la connaissance des élus du Comité Social et Economique les éléments de la déclaration annuelle DOETH (déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés).

Yvan HENault rappelle que tout employeur occupant au moins 20 salariés est tenu d'employer des travailleurs handicapés (à temps plein ou temps partiel) dans une proportion de 6 % de son effectif total.

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a réformé l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH). Elle est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2020. Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap reste fixé à 6 % de l'effectif de l'entreprise, mais les modalités de calcul ont changé.

Cette obligation peut être satisfaite de 4 façons :

- emploi de travailleurs handicapés ou de stagiaires de la formation professionnelle handicapés,
- sous-traitance de certains travaux au secteur protégé,
- mise en œuvre d'un programme d'action en faveur des travailleurs handicapés,
- versement d'une contribution à l'AGEFIPH.

Sont considérés comme travailleurs handicapés :

- les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH),
- les victimes d'AT ou de Maladie Professionnelle ayant une incapacité permanente d'au moins 10%,
- les titulaires d'une pension d'invalidité selon certaines conditions,
- les titulaires de la carte d'invalidité,
- les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Yvan HENault indique que la déclaration au titre de l'année 2024 donne obligation à Bouygues Travaux Publics Régions France d'employer **44** travailleurs handicapés.

Bouygues Travaux Publics Régions France employait au 31 décembre 2024, l'équivalent de **17,09** travailleurs handicapés (prorata temporis pour les personnes non présentes toute l'année).

Le taux d'emploi de ces travailleurs handicapés s'élève à **2,33 %**.

La contribution prévisionnelle de Bouygues Travaux Publics s'élève pour 2024 à **71 642 €** (**44 447€** pour 2023)

Les membres du Comité Social et Économique émettent un avis favorable sur la DOETH.

7. Information relative au changement de prestataire Ticket Restaurant

Yvan HENault indique qu'un nouveau prestataire a été retenu pour les titres restaurant. Il s'agit d'EDENRED. Ce nouveau prestataire sera le même pour l'ensemble du Groupe Bouygues.

Les collaborateurs de Bouygues TPRF concernés disposent déjà de titres restaurant dématérialisés, PLUXEE. La première commande via EDENRED sera réalisée fin septembre pour l'ensemble des collaborateurs.

EDENRED communiquera auprès des collaborateurs concernés dès juillet. Les cartes PLUXEE détenues par les collaborateurs seront utilisables jusqu'à épuisement. La solution EDENRED sera quant à elle entièrement digitalisée : il n'y aura plus de carte, tout se fera directement depuis un téléphone. Les collaborateurs recevront leur code d'activation sur leur adresse mail professionnelle. Cet usage dématérialisé pourra permettre, aux collaborateurs qui le souhaitent, le partage avec des personnes de leur foyer (4 maximum).

A compter du mois d'octobre, les collaborateurs disposeront à la fois du solde de leur carte PLUXEE mais également du nouveau solde dématérialisé via EDENRED. Yvan HENault précise qu'il conviendra d'épuiser en priorité le solde de la carte PLUXEE.

Enfin, Yvan HENault alerte sur la non réédition des cartes PLUXEE en cas de perte, à compter du 31 août. Compte tenu du changement de prestataire et de la fin de contrat avec PLUXEE, tout collaborateur qui perdrait sa carte PLUXEE à compter de cette date ne pourra plus en commander de nouvelle et surtout, le solde de la carte ne pouvant être récupéré, il sera perdu.

8. Point ASC

Elodie TERRENI présente les différentes communications faites en juin ainsi que certaines prestations à venir

- **Les cartes vacances** : pour que les collaborateurs soient informés du moment où leur carte est **créditée**, le CSE a fait une communication. Sur celle-ci, il est précisé que le CSE offre l'abonnement de la carte, qu'il s'agit d'**une carte Mastercard**. Afin de garantir les protections de données, chaque collaborateur doit **confirmer son adresse postale**. Le site de connexion est également rappelé. (Affiche jointe)
- **Les chèques vacances** : afin que les collaborateurs soient alertés du moment de **l'envoi en recommandé au domicile**, ils ont reçu un mail du CSE. Chaque année, des chèques vacances font **un retour au CSE** car certains salariés n'ont pas été les récupérer à la poste. Cela a **un coût** que nous souhaiterions éviter. (Affiche jointe)
- Une **joyeuse fête des pères** a été souhaité à tous nos papa collaborateurs. (Affiche jointe)
- Une annonce sur **les commandes des jouets de Noël est faite**. Elles seront ouvertes **du 27 juin au 31 août 2025** aux enfants des collaborateurs, déclarés aux service RH. Les enfants jusqu'à 15 ans peuvent en bénéficier : au choix le(s) jouet(s) ou des chèques cadeau multi-enseigne. (Affiche jointe)

Le CSE prend en charge **80€ / enfant / jouet(s)**. Le nombre de jouets n'est pas limité. Si la somme totale des jouets est **supérieure à 80€**, le collaborateur a la possibilité de régler la différence en **carte bleue sur le site**.

Lorsqu'un collaborateur a **plusieurs enfants** : exemple, 3 enfants, il lui est attribué 240€. Cette somme, il peut la diviser comme il le souhaite. Il peut mettre 100€ dans le(s) jouet(s) de son 1^{er} enfant, 100€ pour le 2^{ème} enfant & 40€ pour le 3^{ème} enfant. **Le CSE laisse le libre choix**.

Le CSE demande aux collaborateurs de **privilégier la livraison en agences**. Elle est moins onéreuse. La livraison au domicile est possible.

Le CSE prend en charge **70€ pour des chèques multi-enseigne**. Ceux-ci sont **envoyés en recommandés au domicile** du collaborateur **ou en agences** selon la livraison choisie.

Lorsque le collaborateur attend **un bébé**, il faut envoyer **un certificat de grossesse** au CSE afin de bénéficier de la commande des jouets de Noël.

- Une présentation **d'un jeu concours « Dessine moi tes vacances »** est faite aux élus du CSE ainsi qu'à la direction. Ce jeu est ouvert **du 1 juillet au 31 août 2025 aux enfants** des collaborateurs, déclarés au service RH. Il faut avoir au **maximum 15 ans**. Les enfants doivent envoyer leurs dessins de vacances au CSE. Le jeu concours est

réparti en **3 catégories** : 3 à 6 ans, 7 à 10 ans et 11 à 15 ans. A la fin du jeu, un tirage au sort des plus beaux dessins aura lieu dans chaque catégorie et pour récompenser les enfants, **des lots sont à gagner** ! (Affiche jointe)

- Le **journal CSE de juillet** est révélé aux membres du CSE : il permet de découvrir **les ASC, les avantages, les infos chantier & destination le Monténégro avec le portrait du voyage CSE. (Journal joint)**

Le CSE rappelle que **toutes les communications** se font **par mail, affichage chantier**, par le biais **du site internet « Nouvelle Lune »** et par **WhatsApp**.

Si vous n'avez pas accès au site internet & WhatsApp, il faut en demander l'accès au CSE cse-bytp-rf@bouygues-construction.com

9. Consultation relative aux demandes d'aménagements d'horaires

- Chantier de Frouard
- ✓ Collaborateurs concernés : 3 Cadres / 2 ETAM / 15 compagnons
- ✓ Motif du recours : Tenue du délai distinct numéro 3 qui a lieu en période estivale et coïncide à une période de faible trafic
- ✓ Date de mise en place : 11/06/2025
- ✓ Durée : 14 juillet et 15 août
- ✓ Horaires : 8h-17h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier T13
- ✓ Collaborateurs concernés : 3 Cadres
- ✓ Motif du recours : Week-end OCP intégré au contrat par IDFM pour la démolition du pont-rail surplombant la RD190 (avenue de Versailles)
- ✓ Date de mise en place : samedi 2 août et dimanche 3 août
- ✓ Durée : 2 jours
- ✓ Horaires :
 - 6h-13h30 1^{er} poste
 - 13h30-21h 2nd poste

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier 3^{ème} ligne métro Toulouse
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 2 ETAM / 20 compagnons
- ✓ Motif du recours : Anticiper l'impact des fortes chaleurs prévues dans les semaines à venir pouvant affecter la sécurité de nos collaborateurs, bétonnage voussoirs par la suite de 8h à 15h
- ✓ Date de mise en place : 30/06/2025
- ✓ Durée : 5 semaines
- ✓ Horaires : 4h-14h avec 30m de pause

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier SNCF MVO
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 1 ETAM / 8 compagnons
- ✓ Motif du recours : Fermeture de la rue des Garennnes et du parvis de la gare des bâconnets pour la réalisation des travaux objets de l'OCP n°1
- ✓ Date de mise en place :
 - 12/07/2025 au 31/08/2025 du lundi au samedi
 - 14/07/2025 non compris
 - 15/08/2025 compris
 - Dimanches concernés : 10-17-24-31/08/2025
- ✓ Durée : 8 semaines
- ✓ Horaires : 6h-14h avec 30m de pause / 14h-22h avec 30m de pause

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

10. Information sur les aménagements d'horaires connus et réalisés entre les deux réunions

- Chantier A7/A54

- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 2 compagnons
- ✓ Motif du recours : En raison des fortes chaleurs
- ✓ Date de mise en place : 23/06/2024
- ✓ Durée : jusqu'au 31/07/2024
- ✓ Horaires :

Lundi : 8h-14h avec une pose d'une demi-heure payé.

Mardi a jeudi : 6h-14h avec une pose d'une-demi-heure payé.

Vendredi : 6h-11h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier de Vinzier

- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre
- ✓ Motif du recours : Sécurisation des travaux en falaise par les sous-traitants
- ✓ Date de mise en place : 09/06/2025
- ✓ Durée : le 9 juin journée de solidarité
- ✓ Horaires : 8h-12h et 13h-17h30

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier Demi Diffuseur de Vienne

- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 2 ETAM / 6 compagnons
- ✓ Motif du recours : démontage d'éléments au dessus des voies de l'autoroute A7 sous coupure de voies circulées. Imposition de travaux de nuit par l'exploitant ASF
- ✓ Date de mise en place : 23 juin 2025
- ✓ Durée : 2 semaines jusqu'au 04/07/25
- ✓ Horaires : 21h-6h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier 3^{ème} ligne de métro Toulouse
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 10 compagnons
- ✓ Motif du recours : démontage poutres principales de poutre de lancement LG154 - disponibilité grue mobile 650 tons et 750, tandem lift nécessaire que les 16 et 17 juin 2025 - travaux préparatoire nécessaire avant cette date - contrainte chantier
- ✓ Date de mise en place : le samedi 7 juin et le lundi 9 juin journée de solidarité
- ✓ Durée : 2 jours
- ✓ Horaires : 7h30 à 16h dont 30 minutes de pause

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

2^{ème} Partie : LA VIE SANTE DE L'ENTREPRISE

1. Sécurité

Driss LAHMAMOUCI présente les résultats sécurité de Bouygues TP Régions France à fin mai.

Résultats Sécurité à fin mai 2025 pour Bouygues TP RF :

Taux de fréquence :	15,11	Objectif ≤ 4,5
TFG :	27,71	Objectif ≤ 25
Taux de gravité :	0,74	Objectif ≤ 0,90

5 AT sans arrêt
6 AT avec arrêt

Résultats sécurité à fin mai 2025 pour l'intérim :

Taux de fréquence :	31,31	Objectif ≤ 15
TFG :	43,83	Objectif ≤ 30
Taux de gravité :	0,24	

2 AT sans arrêt
5 AT avec arrêt

3^{ème} Partie : LA VIE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Question n°1 : Le sujet des masques utilisés pour la chaux a été évoqué aux NAO 2025. Les délégués syndicaux devaient se renseigner auprès de la sécurité pour savoir dans quelle catégorie se classe ce masque. Après maintes échanges avec le service sécurité et validation de celui-ci (L'exposition à la chaux est dangereuse pour la santé selon le temps d'exposition), il en ressort que le masque utilisé est le masque à cartouche. Ce qui déclencherait la prime du masque poussière. Un retour a été fait auprès de la direction.

**Pouvez-vous nous informer de la suite de cet échange ?
(CFTC)**

Le sujet a été remonté au service concerné. Il convient désormais de formaliser la décision.

Question n°2 : Une demande de local CSE a été faite auprès de la direction. Pouvez-vous nous informer où en est cette demande ? (CFTC)

Le sujet est actuellement à l'étude auprès des services généraux.

PRESENTS :

MEMBRES ELUS : Olivier MONFRAY, Virginie LUCAS, Eric DURIEZ, Guillaume BRUGOT, Elodie TERRENI, Vincent LEFEBVRE, Simon DEHOVE, Léo DAURIOS, Hervé DUMAS, Guillaume TANTIN, Christelle PETITPAS, Camille ABRACHY

SECRETAIRE SUPPLEANT DU CSE : Antoine OUVRARD

Secrétaire du CSE

Béatrice LECLERC



Vos cartes vacances ont été créditées.



Le CSE vous offre
l'abonnement
de votre carte.



Carte de paiement
Mastercard
**Confirmez votre
adresse !**





**Vos chèques vacances
arrivent
à votre domicile
en recommandé.**

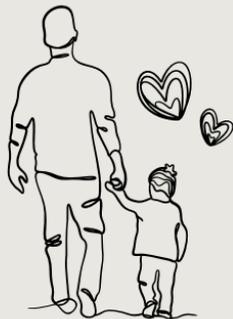


Votre CSE

*vous souhaite une
Joyeuse*



FÊTE DES PÈRES



Jouets de Noël 2025

pour vos enfants

Commande
par internet

Enfant jusqu'à 15 ans (de 2010 à 2025),
déclaré au service RH

Mail envoyé par AdvanGo à chaque
collaborateur afin de passer commande.

Vous attendez un bébé dans
l'année, envoyez un certificat de
grossesse au CSE pour en
bénéficier !



Du 27 juin au 31 août 2025

**Jouet(s) de votre choix, jusqu'à 80€ pris
en charge par le CSE.**

Si le jouet est + cher, effectuez un complément par carte bancaire sur le site internet.
Privilégiez la livraison en agence. Aucune réexpédition ne sera faite. La livraison à domicile
est donc possible "indiquer une autre adresse" sur le site.



OU chèques cadeaux multi enseigne de 70€

Les chèques seront envoyés en courrier recommandé,
sur le site choisi : soit en agence , soit à l'adresse que vous avez complété.

En cas de difficulté sur le site, contactez :
cse-bytp-rf@bouygues-construction.com



INFOS ASC

Activités Sociales et Culturelles



- Commandez **les jouets de Noël** de vos enfants entre le 24 juin et le 1er sept. 2025 !

LE JEU CONCOURS

pour les enfants des collaborateurs

Demandez à vos enfants de dessiner un moment de leurs vacances ! 3 catégories & lots à gagner. Envoyez le dessin par mail à votre CSE.



- **Le bon coin des annonces immobilières :**



Publication tous les mois et visible sur le site internet. **Une entraide à portée de main !** Envoyez vos annonces au CSE et nous les publierons.

- Besoin de divertissement ! Profitez de **20%** sur les spectacles à l'**Odéon de Montpellier** avec le code promo **20BOUYGUES2025** sur <https://www.odeonmontpellier.com/>



- Envie d'aventure : **Laby'Parc** est fait pour vous ! adulte / enfant + d' 1 mètre = **10€**, entrée **Laby + Aqua Parc** = **13€** / adulte & enfant de + d' 1 mètre. Toutes les infos sont dans le QRCode.

AVANTAGES

- **Les comptes épargne temps :**

- CET A : Vous pouvez y placer certains jours de congés non utilisés en fin d'exercice: le 30 avril : JRTT, congés de fractionnement, congés d'ancienneté. Ces jours sont monétisables.

- CET B : Vous pouvez y verser votre 13ème mois et votre

prime des conférences salaires annuelles.

- CET C : Ce compte reçoit l'épargne de jours de repos compensateur, non monétisables. Ces jours peuvent être pris en jours de congés.

- **La durée de travail :** la durée hebdomadaire dans notre entreprise est de 37h. Les heures travaillées sont réparties de la manière suivante :

- 36ème & 37ème heures alimentation du compteur JR

- 38ème, 39ème & 40ème alimentation du compteur modulation

- à partir de la 41ème heure jusqu'à la 46ème : paiement et majoration à 25%.

- 47ème & 48ème heures : paiement et majoration à 50%.

VOS CHANTIERS A VENIR :

- Prolongement Tram T13 phase 2 - SOUT = 13 mois de Travaux, Poissy (78)
- Elargissement et renforcement du pont des Trois-Continents = 30 mois de Travaux, Nantes (44)

INFOS CHANTIER

Chantier de la ligne 18 Grand Paris Express Lot 3C

La MOA Société des grands projets nous confie la construction du tronçon de la future ligne 18 (métro) d'environ 7 km de l'arrière gare du Christ de Saclay Saint-Aubin à Guyancourt.

Armatures : 9 900 t

Béton : 97 000 m³

Déblais : 700 000 m³

Remblais : 520 000 m³



Il regroupe **les corps de métiers** en Génie Civil, Terrassement, Ouvrage d'Art, Fondations Spéciales. Il est constitué d'une tranchée couverte de 1 495m sous le Golf National, d'une tranchée ouverte de 422 m, d'une infrastructure au sol de 3 551m, de 3 ouvrages de franchissement & de 2 ouvrages annexes.

Les contraintes :

Organisationnelles: le chantier est enclavé entre une zone de protection naturelle, agricole et forestière, la RD36 et voies de circulation maintenues en exploitation durant les travaux.

Techniques: présence de terrain argileux hétérogènes.

Délais: le planning est étroitement lié à des événements sportifs au golf national (Jeux olympiques & open de France) et à des engagements politiques pour limiter l'impact des travaux sur les riverains.

Un chantier avec de beaux enjeux qui a débuté en novembre 2023 et se termine en mars 2027.

PORTRAIT DU VOYAGE CSE

Nous sommes ravis de vous faire découvrir le voyage CSE de Bouygues Travaux Publics Régions France à travers ce portrait !

Bienvenue à bord : destination Le Monténégro

5 familles avec 2 enfants ont décollé pour le Monténégro depuis Paris ou Marseille.

Le séjour du 3 au 10 mai 2025 s'est déroulé dans une ambiance détendue. Les vacanciers ont tous pu profiter de merveilleux paysages, certes pas toujours sous un grand soleil mais la vue n'en demeurait pas moins splendide !



Pour la petite histoire, le Monténégro faisait parti de la Yougoslavie et a été le dernier pays à prendre son indépendance. Par le passé, les Monténegrins ont beaucoup souffert des guerres et des 10 ans d'embargos. Ils profitent désormais d'une paix retrouvée afin de pouvoir développer le pays économiquement et touristiquement. Leur monnaie est l'euro depuis 2002 même s'ils ne font pas parti de l'UE. La langue est le monténégrin (une forme de slave) et ont 2 alphabets. Aucun de nos voyageurs ne parlaient couramment le monténégrin mais ils se sont débrouillés en anglais qui est assez courant surtout dans les zones touristiques. L'hôtel était situé à Budva, sur la baie de Kotor. Chacun a pu visiter la ville fortifiée et tous ont fait une excursion en bateau sur la Baie de Kotor qui propose des paysages somptueux. Avec tous ces paysages, nos voyageurs ont été servis, les montagnes qui recouvrent la majorité du pays plongent dans la mer Adriatique dont l'eau est cristalline.

Tous ont pu admirer le lac Skadar en bateau ou en voiture ainsi que le fiord et les canyons qui parcourent les montagnes. L'hôtel proposait des mets somptueux et des animations dont certains ont profités !

Le soleil n'a pas toujours été au rendez-vous mais ils sont passés entre les gouttes. De ce fait, la température était idéale pour visiter mais peu sont arrivés à se baigner.

Découvrez les magnifiques photos de nos voyageurs !



Les voyages CSE sont subventionnés avec assurance incluse, possibilité d'un paiement en plusieurs fois et de déduire les chèques/cartes vacances.

Pour rappel, les membres du CSE restent disponibles pour toutes demandes d'informations !

JEU CONCOURS

DESSINE - MOI TES VACANCES

JEU OUVERT DU
01 JUILLET AU 31 AOÛT

3 catégories :

3 à 6 ans

7 à 10 ans

11 à 15 ans

Qui peut participer ?
Les enfants
des coll.,
déclarés
au service RH

A la fin des vacances, un tirage au
sort des plus beaux dessins aura
lieu dans chaque catégorie.

LOTS
POUR LES
GAGNANTS

Dessins à envoyer au CSE :

CSE-BYTP-RF@BOUYGUES-CONSTRUCTION.COM